

Actif net du portefeuille : 52,24 M€
Valeur liquidative de la part : 1 032,114 €

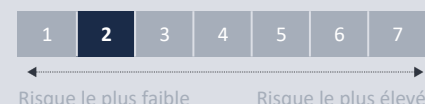
STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Sienna Trésorerie Plus est un fonds de financement spécialisé qui a pour objectif, sur sa durée de placement recommandée d'un an minimum, une performance, nette de frais de gestion, de eurosSTR capitalisé + 150 points de base. Le fonds intègre une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits 'critères ESG') pour la sélection et le suivi des titres. Le fonds est composé jusqu'à 100% d'une poche liquide constituée du fonds Sienna Court Terme ISR part G et jusqu'à 70% de FIA de dettes privées à court terme gérées par Sienna AM.

CARACTÉRISTIQUES

Durée de placement : > 6 mois

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Sans classification

Article SFDR ⁽²⁾ : 6

Code ISIN : FR001400EBN2

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes/coupons nets réinvestis)

100% ECB Euro Short-term Rate TR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,90%

Coûts de transaction : 0,00%

Principaux risques :

Risque de perte en capital

Risque de liquidité

Risque de crédit

Risque de taux

Risque de durabilité

PERFORMANCES PASSES

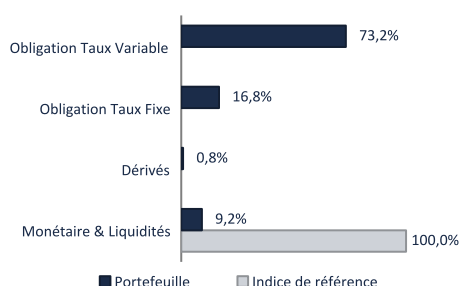
Votre fonds ne dispose pas encore de données sur une année calendaire complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

La date de première VL du fonds est le 27 décembre 2022.

La devise de référence est l'euro (EUR).

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs	Poids
Portefeuille de créances 2	45,57%
Portefeuille de créances 1	12,52%
Portefeuille de créances 3	10,59%
EDF 4.625% 09/24	0,55%
NYKRE FRN 09/24 EMTN	0,54%

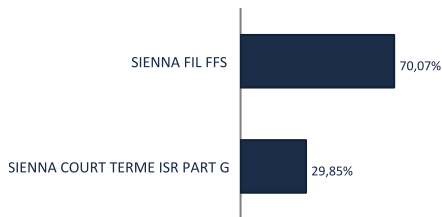
(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

RÉPARTITION PAR SUPPORT

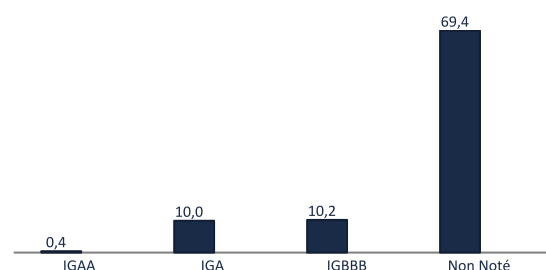


SENSIBILITÉ*

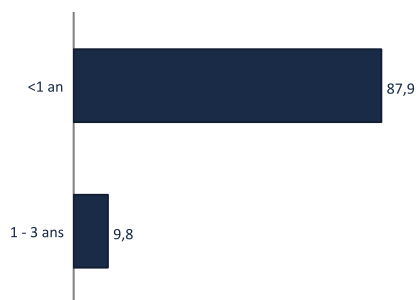
Portefeuille	Date du rapport	Mois précédent
	0,13	0,17

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

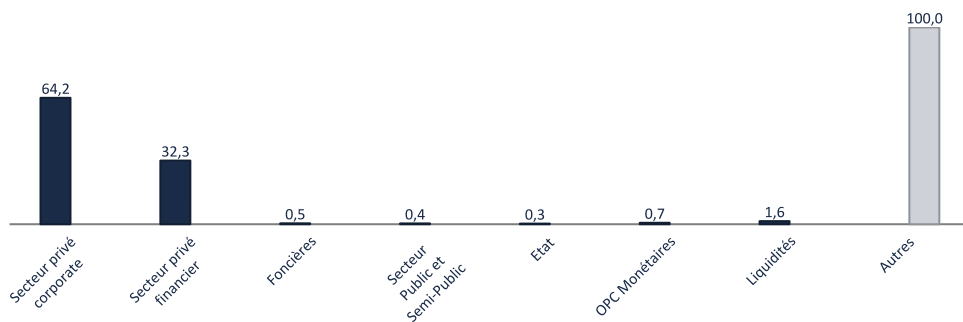
Répartition par notation long terme (en % d'actif)*



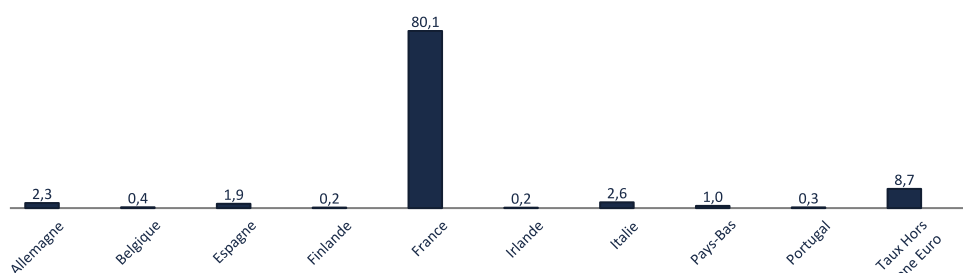
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)*



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Economie et Marchés

Un mois d'octobre peu favorable aux actifs risqués : des marchés d'actions nettement orientés à la baisse (-4% pour le Stoxx Europe 600 et -3% pour le S&P 500), fragilisés par : 1/ une saison de résultats T3-2023 marquée par des perspectives dégradées et 2/ l'émergence d'une prime de risque géopolitique suite au conflit entre Israël et le Hamas. Par ailleurs, la résilience de l'économie américaine qui, mois après mois, complique le travail de la banque centrale et entame la confiance dans la poursuite du processus de désinflation a poussé les taux souverains américains vers de nouveaux sommets (+31 pb pour la référence à 10 ans, laquelle a même franchi temporairement le seuil de 5% pour la première fois depuis 2007), avant que la décision de la Fed de laisser inchangée sa politique monétaire et le ton globalement accommodant de J. Powell ne contribuent à inverser la tendance. Soulignons que la rechute des taux souverains a également été alimentée par la révision à la baisse du programme d'émissions de dettes du Trésor ainsi que des statistiques qui témoignent enfin d'un ralentissement de l'activité (ISM manufacturier). En Europe, l'histoire est bien différente avec une économie qui envoie des signaux plus tangibles d'affaiblissement, et une inflation qui prend un chemin rassurant, avec à la clé une stabilité des taux souverains. Conformément aux attentes, la BCE a acté une pause dans son resserrement monétaire et n'a pas décidé d'accélérer la baisse de la taille de son bilan, une bonne nouvelle pour l'Italie dont le spread avec l'Allemagne s'est déjà significativement écarté ces dernières semaines, sur fond de doutes croissants quant à la trajectoire budgétaire du gouvernement Meloni. Le dollar est pour sa part stable face à l'euro.

* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG *

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	19,21	20,36
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,03%	97,28%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

* Les données affichées portent uniquement sur la poche liquide constituée du fonds Sienna Court Terme ISR.

ANALYSE DU FONDS FIL

Portefeuilles du fonds FIL

Opérations	Date de signature	Exposition	Réserve de garantie (first loss) en % (*)	Garantie reçue
Portefeuille de créances 1	31/03/2023	6 500 000,00 €	7,5%	750 000,00 €
Portefeuille de créances 2	02/05/2023	23 700 000,00 €	5,0%	1 185 000,00 €
Portefeuille de créances 3	02/06/2023	5 500 000,00 €	FEI + 1,25%(**)	62 500,00 €
Total		35 700 000,00 €		1 997 500,00 €

(*) Les réserves de garantie permettent de rehausser l'exposition du fonds à un score interne SPC équivalent en risque de défaut à « investment grade » (ce n'est pas un rating externe). Ces garanties peuvent être sous forme de dépôts espèces, de sur-collatéralisation ou de garanties reçues de contreparties de premier plan

(**) FEI : Garantie du Fonds Européen d'Investissement <https://www.eif.org/eif.org/> détenu par la BEI et l'Union européenne

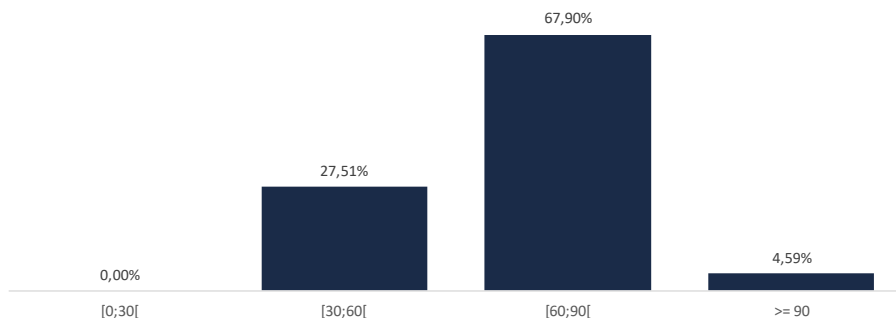
Analyse du fonds FIL

Portefeuilles de créances financées (hors cash) du fonds FIL (*)

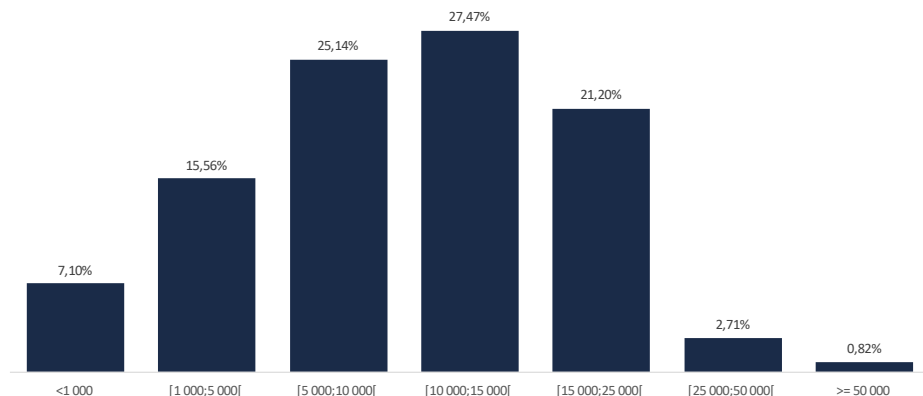
(*) Le portefeuille du fonds FIL est constitué de créances en vie et du cash provenant du remboursement des créances (ce montant de cash sera reprêté)

Maturité moyenne des créances	90 j
Montant moyen des créances	3 471,35 €
Nombre de créances en portefeuille	9 867

Répartition par tranche de maturité (en jour)



Répartition par granularité (en EUR)



Le Fonds FIL en Bref

Le fonds FIL constitue la poche « dette privée » du fonds Sienna Trésorerie Plus.

Le fonds investit dans des portefeuilles diversifiés de créances et prêts < 12 mois. Les maturités sont indiquées par tranches de 30 jours.

Les portefeuilles bénéficient de rehaussements sous formes de dépôts espèces et/ou de garanties et/ou de sur-collatéralisation permettant à l'exposition du fonds d'être réhaussée au niveau d'un score interne SPC équivalent à un risque de crédit « investment grade ». ATTENTION, il ne s'agit pas d'une notation externe par une agence de notation. C'est une mesure interne.

Les structures juridiques mises en place permettent d'isoler les actifs et les encaissements au profit du fonds.

Les portefeuilles font l'objet de suivis sur la base de KPI permettant de contrôler les retards et les défauts et de réajuster les expositions ou les réserves de façon dynamique.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.